



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 37 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE plusieurs automobilistes circulent actuellement sans avoir toutes les connaissances liées à l'utilisation de nouvelles infrastructures routières, dont les carrefours giratoires qui sont réputés pour être parmi les endroits les plus accidentogènes au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la validité d'un permis de conduire devrait être conditionnelle à la réussite d'un examen théorique;

CONSIDÉRANT QU'un examen devrait être repassé après un certain temps, afin de permettre aux automobilistes d'actualiser leurs connaissances théoriques;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs nouveaux défis affectent la sécurité routière, notamment le phénomène des textos au volant qui est l'une des pires causes d'accidents graves au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la plupart des automobilistes n'ont pas reçu de formation et n'ont pas été sensibilisés aux risques découlant de l'utilisation des téléphones intelligents au volant lorsqu'ils ont complété leur cours théorique;

CONSIDÉRANT QU'il est de la responsabilité du gouvernement du Québec de s'assurer que tous les usagers de la route aient les connaissances nécessaires à l'obtention d'un permis de conduire et que celles-ci soient actualisées à un intervalle régulier afin de tenir compte de nouveaux développements et défis qui affectent la sécurité routière;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec;

- d'agir rapidement dans ce dossier en priorisant l'éducation plutôt que la répression afin de rendre nos routes plus sécuritaires;
- de modifier les lois actuelles afin de rendre le renouvellement d'un permis de conduire, pour toutes les classes de véhicules récréatifs, conditionnel à la réussite d'un examen théorique devant être passé tous les 10 ans.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

François Bonnardel, député de Granby

1 février 2017

Date de signature de l'extrait